

Extension de la Maison des Services



MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de communes des
Monts d'Alban et du Villefrancois



LOCALISATION

Alban

Le projet

L'extension du bâtiment permet l'implantation de la médiathèque, d'espaces partagés (salle de réunion), d'un espace d'animation mutualisé pour la petite enfance, les animations sociales, l'extension des locaux de la Communauté de communes et de l'ADMR.

Par ailleurs, de nouveaux bureaux de permanences permettront de répondre aux besoins des partenaires et des accompagnements proposés par « France Services ».

Contexte

Le bâtiment actuel de la maison des services d'Alban est sur-occupé. L'activité liée à « France Service » est en hausse constante et de nombreux partenaires sollicitent l'utilisation de bureaux de permanence ou de salles de réunion. En parallèle, la communauté de communes a besoin de bureaux supplémentaires tout comme le SSIAD, SAAD.

Objectifs

- Répondre à la demande des partenaires en matière d'accueil (locaux et équipements)
- Aménager des conditions d'accueil du public répondant à la forte croissance et à la complexité des accompagnements
- Garantir des conditions de travail optimales aux structures présentes



Récupération d'eau

Le maître d'ouvrage a profité de cette extension pour inclure dans le projet une cuve de récupération d'eau de pluie. Cette eau permettra d'alimenter les sanitaires du bâtiment et de faire le lavage du sol. Cette installation va faire appel à un financement de 50% dans le cadre du dispositif d'aide à la récupération d'eau de pluie en Albigeois et Bastides.

Dimensionnement : 680 m² de toiture, cuve de 10 m³

Usages : Sanitaires, lavage des sols

Volume d'eau : 574 m³ par an récoltés, 173 m³ par an substitués. 98% des usages envisagés devraient être couverts



COUT DE L'OPERATION

2 000 000 € HT



PARTENAIRES

Etat, Conseil Départemental, Union Européenne

Démolition de l'îlot Puech, tranche 1



AVANT



APRES

**MAITRE D'OUVRAGE**

Commune d'Alban

**LOCALISATION**

Alban

Contexte

L'îlot « Puech » est un ensemble de quatre immeubles. Il se trouve au centre du village, situé entre la route départementale 999, route à grande circulation, et l'Eglise, classée aux monuments historiques.

Il est composé :

- D'un hôtel fermé en 2005 mais qui a gardé un usage d'habitation. En 2019, une procédure de mise en péril a obligé la mairie à reloger le propriétaire et à effectuer des travaux de sécurisation. Depuis lors, l'état du bâtiment continue à se dégrader et sa démolition devient urgente.
- D'une maison vacante ayant fait l'objet d'un rapport d'huissier mettant en avant de graves problèmes de structure.
- De deux maisons en état moyen

La commune a saisi l'opportunité de la procédure de mise en péril portant sur l'ancien hôtel Puech pour lancer un projet d'aménagement ambitieux qui a considérablement impacté l'image du centre-ville d'Alban. Grâce à l'intervention du Fonds Friche de l'Etat la commune d'Alban a pu racheter les immeubles et lancer ce projet de curage.

Objectifs

- Atténuer le caractère routier des places du bourg,
- Améliorer la sécurité et le cadre de vie des habitants,
- Organiser le stationnement,
- Redéfinir les usages de chaque espace public,
- Gérer les eaux de ruissellement,
- Végétaliser et desimpermeabiliser fortement les sols

Le projet

Les élus ont décidé de réaliser le projet d'aménagement de l'îlot « Puech » en deux temps. La première tranche a consisté à démolir les quatre immeubles et à aménager l'espace en jardin public. Du gazon a été semé et les abords sont composés d'un mélange terre-pierre engazonnée. Des végétaux (arbres et fleurs) sont également plantés.

La seconde tranche viendra après les travaux sur l'Eglise. Elle consistera à végétaliser les abords de l'église, à réaliser l'intégration paysagère d'un accès PMR à l'église et à implanter le monument aux morts sur le jardin.



COUT DE L'OPERATION

490 000 € HT



PARTENAIRES

Etat, Agence de l'Eau Adour-Garonne,
Conseil Régional, Conseil
Départemental, CAUE, EPFO

Aménagement de la place du Dr Sans



MAITRE D'OUVRAGE

Commune d'Alban



LOCALISATION

Alban

Contexte

L'ancienne halle aux bestiaux, utilisée comme salle des fêtes, est présente sur la place du Dr Sans et a été rénovée afin de répondre aux besoins des associations et des habitants. Ces derniers souhaitant disposer d'une salle adaptée pour l'organisation d'événements. Dans la prolongation de ce projet, le conseil municipal a souhaité aménager la place attenante.

Objectifs

- Créer un cadre agréable pour les utilisateurs de la salle,
- Végétaliser et désimperméabiliser fortement les sols
- Créer un pôle multimodal afin de développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle

Le projet

L'aménagement de l'espace public :

Hormis le parvis, l'ensemble des revêtements est perméable avec notamment l'utilisation d'un enrobé drainant. Le parvis sera pratique pour les événements en plein air, équipé de bancs et entouré d'arbres. Des espaces végétalisés viennent agrémenter cet espace et intégrer dans le paysage la rampe d'accès du bâtiment. Dans la continuité, en bordure Est de la salle, un espace vert avec jeux pour enfants est aménagé. La place est désormais traversée par une voie piétonne offrant la possibilité de points de vue sur les Monts environnant. Ce parcours dessert l'aire de stationnement et assure la liaison piétonne avec la Place des Tilleuls et la Place Belsert (via la rampe d'accès piétonne).

La création du pôle multimodal :

Les élus ont décidé de redéfinir l'usage des places publiques. Ainsi, ils souhaitent supprimer le stationnement de la Place des Tilleuls, place centrale du village et lui donner à nouveau sa vocation d'espace d'interactions sociales, inexistant à ce jour au sein de la commune. Devenue au fil du temps, aire de covoiturage, parking et seul arrêt de bus du bourg, celle-ci remplit le rôle de pôle multimodal sans être formalisé.

La réfection de la Place du Docteur Sans permet le déplacement de ces usages avec l'implantation de l'arrêt de bus LIO, la création de 41 emplacements de stationnement, d'un espace dédié au covoiturage, d'un parking pour cycles.



COUT DE L'OPERATION

465 000 € HT



PARTENAIRES

Etat, Agence de l'Eau Adour-Garonne,
Conseil Régional, Conseil
Départemental, CAUE